

les unités. Il y en avait environ 5,000 dans les centres d'instruction aux dépôts. Ce point est tout à fait étranger à l'autre.

M. POULIOT: Le ministre considère-t-il les recrues à l'entraînement comme des soldats complètement formés, recrues comme celles qui furent envoyées à Hong-Kong, sans formation suffisante, de l'aveu même du ministre?

L'hon. M. RALSTON: Je n'ai pas encore interrompu, monsieur le président, mais le moment semble venu de savoir si nous pouvons discuter l'enquête tenue dans l'affaire de Hong-Kong avant que le rapport n'en soit présenté.

M. le PRÉSIDENT: J'ai déjà signalé à l'honorable député et aux membres du comité que nous ne pouvons discuter l'affaire de Hong-Kong ni au comité ni à la Chambre tant que la commission n'aura pas soumis son rapport.

M. POULIOT: Le *Journal*, d'Ottawa, disait le 8 janvier: "Un nombre plus considérable d'hommes sont appelés", et, le 1er avril, la *Gazette*, de Montréal, déclarait: "L'appel des hommes de la catégorie "B" pour l'armée territoriale est à l'étude à Ottawa".

Puis le 2 avril la *Gazette*, de Montréal, publiait un article sous la rubrique suivante: "Ralston n'est pas complètement satisfait des défenses côtières sur le Pacifique". Comme les journaux ont reproduit cette déclaration et que personne ne l'a encore niée, je conclus que c'est un compte rendu fidèle de ce qu'a dit le ministre de la Défense nationale à Nanaïmo (C.-B.).

L'hon. M. RALSTON: Je l'ai dit hier soir à la Chambre.

M. POULIOT: Je n'y étais pas et c'est pourquoi je cite les journaux. J'aime beaucoup entendre parler le ministre et je n'oublie jamais les déclarations que je lui entends formuler.

Il y a lieu de signaler ceci: le 1er avril le ministre de la Défense nationale n'était "pas tout à fait satisfait" des défenses du littoral du Pacifique, mais, le lendemain, 2 avril, son collègue, le ministre de la Défense nationale pour l'Air, qui l'avait accompagné, s'est efforcé de corriger la mauvaise impression créée par l'interview du ministre de la Défense nationale, et voici ce que le ministre de l'Air a dit. Je cite la manchette du journal: "Power dit que les défenses côtières sont beaucoup améliorées." Elles s'étaient améliorées du soir au matin!

Ensuite, le ministre de la Défense nationale lui-même, afin de corriger l'impression laissée par ses paroles a donné un communiqué publié

sous le titre "Ralston est impressionné par la compétence des défenseurs du littoral". N'ayant pas été impressionné par les défenses côtières, il l'est pas les défenseurs qui étaient peut-être des gens de Témiscouata. Ils l'ont impressionné favorablement.

Le 2 avril, d'après un titre paru dans le *Citizen* du 3, le ministre de l'Air aurait dit: "La Grande-Bretagne n'a pas besoin de pilotes pour le moment—Affirme qu'il y en a un si grand nombre outre-mer, qu'on n'en veut plus d'autres maintenant. Prévoit l'expansion de la défense du Canada." Ensuite, le ministre de la Défense nationale a repris la question de la défense du littoral du Pacifique. A Winnipeg, au cours d'une nouvelle interview, voici ce qu'il a dit:

Avertissement de Ralston au sujet de l'enrôlement dans la réserve. Les hommes se trouveront peut-être dans l'obligation de s'enrôler, s'ils ne le font pas volontairement, dit le ministre de la Défense nationale.

C'est le titre d'une dépêche de Winnipeg à la Presse Canadienne, datée du 6 avril. Le ministre de la Défense nationale est ensuite allé faire l'inspection de nos défenses à Halifax.

Voici une autre dépêche datée du 1er avril, de Victoria, C.-B. Elle a paru sous le titre suivant: "Il se peut qu'on établisse la conscription pour l'armée de réserve—Ralston". C'est ce que le ministre de la Défense nationale a dit à Victoria et il a répété l'affirmation à Winnipeg, au voyage de retour vers Ottawa.

Voici une autre coupure datée du 27 mars et portant ce titre:

Les hommes mariés de 30 à 35 ans pourront s'enrôler dans l'armée de réserve, dit le ministre de la Défense. Nouvelle ordonnance autorisant les gens de ces catégories d'âge à s'enrôler. Auparavant, les recrues pour l'armée de réserve n'étaient que des jeunes gens de moins de 19 ans et des hommes de 35 à 50 ans. Au dire du colonel Ralston, l'entretien de l'armée d'outre-mer coûtera environ 600 millions dans la prochaine année financière."

M. CRUICKSHANK: Si l'honorable député me permet de lui poser une question pour dissiper un doute dans mon esprit, dois-je comprendre qu'il n'approuve pas tout à fait le ministre de la Défense nationale?

M. POULIOT: Ma façon de voir au sujet du ministre de la Défense nationale est celle de l'honorable député de Fraser-Valley.

M. CRUICKSHANK: En ce cas, laissez-moi exprimer la mienne pour le reste de la soirée.

M. POULIOT: Comme le ministre ne semble pas connaître notre façon de voir, je suis obligé de la lui révéler.